Jouhandeau n'a pas construit une œuvre de pure imagination, comme le montrent aussi bien ses contes de Chaminadour, toujours situés entre fiction stylisée et satire à clef, que ses journaux (dont le journal tenu sous l'Occupation est un cas particulier). Un dernier élément perturbe l'interprétation qui ferait de Chaminadour un pur espace fictionnel, appréciable comme tel indépendamment de toute référence géographique et historique. Ce dernier élément, c'est le fait que Jouhandeau se rapporte à sa ville natale pour déplorer les ravages de l'époque (qui ne sont pas les ravages du temps). Un court texte, *Descente aux Enfers* (1961-1963)¹, relate le retour de Jouhandeau à Guéret après la Libération. Ce texte, qui nomme indifféremment la ville Guéret ou Chaminadour, passe en revue ce qu'il est advenu de ses lieux et de ses personnages. Égrenant les « ne... plus » et les « ne... plus que », les antithèses entre « autrefois » et « désormais », Jouhandeau cesse par là-même de considérer Chaminadour comme un espace fictionnel : Chaminadour est le nom du Guéret d'avant-guerre dans lequel il a grandi, qui lui fournit un point de comparaison avec l'époque actuelle et un support à sa nostalgie². Il y a le Guéret d'avant 1914 propre à nourrir l'imagination du romancier, et celui d'après, qui ne peut alimenter qu'une déploration mélancolique :

Ceux que j'avais connus autrefois dans l'opulence, désormais aux abois, [...] la veuve du docteur P. que j'avais connue si belle dans sa jeunesse, l'élégance et la distinction en personne. Aujourd'hui, un épouvantail à moineaux.

Dans mon enfance, les deux cimetières avaient des proportions gentilles. On avait encore droit à des concessions à perpétuité. Aujourd'hui, on ne peut plus se permettre l'illusion d'autant d'avenir ; on ne loue plus que pour 99 ans. [...] Sur les ruines d'un passé récent, l'actuel ne peut pas ne pas me soupçonner de lui être étranger.³

Toutefois il ne s'agit pas seulement de mélancolie, c'est-à-dire du sentiment du temps écoulé et du passé perdu. Par contraste, on ne pouvait pas accuser le Jouhandeau des premiers contes de Chaminadour d'être un nostalgique du monde rural d'antan, ni même un clérical ou un bien-pensant. Les contes ironisaient volontiers sur la bigoterie et les hautes aspirations de leurs personnages⁴. *Descente aux Enfers* en revanche est un texte passéiste, une variation

^{1.} Le texte connaît une première publication en 1961, puis une nouvelle édition augmentée en 1963, qui intègre notamment un commentaire sur la visite de Charles de Gaulle à Guéret du 18 mai 1962. Il est écrit dans la même veine que *Cocu, pendu et content* (1960): les deux livres se rattachent au cycle de Chaminadour, mais leur forme, à l'instar des *Journaliers*, est plus proche de la chronique et du recueil de souvenirs que du conte.

^{2. «} Entre parenthèses, il me faut dire que je considère les années de la Troisième République qui m'ont vu naître, jusque vers 1912, comme une sorte d'Âge d'Or. » (M. JOUHANDEAU, *Chaminadour*, *op. cit.*, p. 1490). 3. *Ibid.*, p. 1465 et 1469.

^{4.} Les Tite-le-Long, appauvris, vendent leur maison à des épiciers qu'ils détestent, en ne gardant que l'usufruit de la cuisine où ils habitent. L'épicière demande à une fille Tite-le-Long : « – Mais de quel monde êtes-vous donc ? – D'un monde [...] qui n'admet les épiciers que dans sa cuisine. – Et pourriez-vous donc, répondit la Dame, contente de cette réponse, me recevoir ailleurs je vous prie ? – Madame, [...] je gagerais que c'est parce

particulière sur le premier axiome de la pensée réactionnaire : *c'était mieux avant*. Avant l'automobile, l'architecture moderne et la libération des mœurs :

Les ecclésiastiques qui foisonnaient par là, à califourchon sur des bicyclettes ou la main au volant de leur automobile, m'ont paru avoir plutôt l'air de commis voyageurs en religion que de petits saints. [...] Partout le désordre, la misère triomphaient, signe irréfutable d'une époque vouée à la décadence, à l'installation par nivellement d'une médiocrité universelle⁵.

Il me semble qu'il y a peu de rapports entre les grâces, l'élégance, la distinction, la bienséance, dont je fus le témoin, il y a bien plus de cinquante ans, et la vulgarité tapageuse ou terne qui les a remplacées, à tous les étages de la société⁶.

L'impiété, l'ingratitude des républiques sont notoires autant que l'avidité des hommes politiques est sans merci. On numérota les pierres [du château de Guéret] pour les expédier en Amérique⁷.

Toutes ces remarques pourraient seulement témoigner du vieillissement de l'auteur et de son aversion au changement. Trois éléments retiennent cependant notre attention. Premièrement, nous l'avons dit, c'est la rupture de la frontière fictionnelle par la comparaison entre les deux époques : derrière le voile de la fiction, Chaminadour est le Guéret de la Troisième République d'avant-guerre.

Deuxièmement, c'est le fait que, si ces préoccupations patrimoniales ont un sens politique, le coupable qu'elles désignent n'est pas la modernisation industrielle (il est vrai que Guéret n'est pas une ville ouvrière), mais les « républiques » et la démocratisation. C'est également visible dans une anecdote de *Cocu, pendu et content* (1960), où Jouhandeau raconte que, déménageant son harmonium dans les années 1910, il en a joué dans le taxi qu'il avait affrété, à la stupéfaction du chauffeur : « Aujourd'hui ces sortes de miracles sont devenus impossibles que l'on voit tant de pauvres gens promener au bois ou dans le métro sous leur bras et tant de riches dans de somptueuses voitures leur poste de radio en marche⁸. »

que le monde dont nous sommes n'est plus et parce qu'il n'y a autour de nous désormais que des épiciers que nous n'avons plus besoin que d'une cuisine. » (*Ibid.*, p. 760).

^{5.} Ibid., p. 1479-1480.

^{6.} *Ibid.*, p. 1488.

^{7.} *Ibid.*, p. 1503. Le Colombier a en fait été rasé dans les années 1930, et Jouhandeau s'en plaignait déjà (J. ROUSSILLAT, *Marcel Jouhandeau, le diable de Chaminadour, op. cit.*, p. 201-202).

^{8.} M. JOUHANDEAU, *Chaminadour*, *op. cit.*, p. 1446. On note toujours au passage la syntaxe particulière de Jouhandeau, la tmèse de « aujourd'hui que », l'hyperbate de « tant de riches ». La composition de la phrase, très écrite, dégage une impression de classicisme alors même qu'elle est assez éloignée de la composition des périodes rhétoriques, qui procèdent par regroupement logique des éléments. Mais ici, le nombre des éléments (actant, lieu, moyen, objet) rendrait impossible un tel regroupement. À titre de comparaison : « C'est par de semblables coups, dont sa vie est pleine, qu'il a porté si haut sa réputation que ce sera dans nos jours s'être fait un nom parmi les hommes, et s'être acquis un mérite dans les troupes, d'avoir servi sous le prince de Condé, et comme un titre pour commander, de l'avoir vu faire. » (« Oraison funèbre du Prince de Condé », 1687, dans BOSSUET, *Oraisons funèbres*, J. Truchet (éd.), Paris, Gallimard, 1998, p. 389).

On pourrait utilement comparer ce passage à ce qu'en dirait une pensée « réactionnaire de gauche » (celle d'un Adorno ou d'un Hermann Hesse) : le problème de Jouhandeau n'est pas que l'on accepte l'expérience musicale médiocre fournie par les enregistrements sonores ou que l'on perde le rapport d'attention absolue et désintéressée à la musique, mais que tout le monde puisse vivre le miracle de se déplacer en musique. L'exception et l'individu sont effacés par le nombre.

Troisièmement, c'est qu'encore une fois Jouhandeau a recours, pour nourrir sa veine polémique, au lieu commun. Il s'agit cette fois plutôt d'un motif littéraire, le *Vbi sunt*? que l'écrivain emprunte plus particulièrement à Villon (un chapitre du livre s'intitule : « Variations sur les dames du temps jadis à Chaminadour »). La citation suivante en offre une illustration : « Guéret n'est plus Guéret. Guéret qui s'appela d'abord le Bourg-aux-Moines, puis la ville aux belles fontaines. Où sont les moines ? Où sont les fontaines⁹? » Par opposition au style de ses réflexions morales et de ses essais psychologiques (original à bien des égards, qui s'invente pour rendre compte d'une condition singulière et de l'exclusion hors de la communauté), le discours tenu par Jouhandeau sur le monde, l'histoire ou la société a besoin, semble-t-il, de se nourrir de discours déjà tenus.

^{9.} M. JOUHANDEAU, *Chaminadour*, *op. cit.*, p. 1504. La formule « Guéret n'est plus Guéret » peut déjà se lire dans *Cocu, pendu et content*: « Chaminadour où elle demeure comme étrangère, attendu que Guéret n'est plus Guéret. » (*Ibid.*, p. 1458) Jouhandeau semble d'ailleurs l'avoir employé *ad libitum*; on en rencontre une variante dans un volume d'entretiens: « Mon enfant, me dit-il, Guéret n'est plus Chaminadour. On y voit des gratte-ciel et des supermarchés. » (J. CRESSANGES, *Parlez-nous d'amour*, Paris, Flammarion, 1986, p. 161) Voir aussi J. ROUSSILLAT, *Marcel Jouhandeau, le diable de Chaminadour*, *op. cit.*, p. 202.